

ADMINISTRATEUR DES SERVICES DU SENAT			
CONCOURS EXTERNE Ouverture inscriptions : début septembre Clôture inscriptions : début janvier Mi-février (épreuves écrites) Début juin (épreuves orales)			i-EPrépa
EPREUVES D'ADMISSIBILITE	COEFFICIENT	DUREE	MODULES CORRESPONDANTS
Composition portant sur l'évolution politique, économique, sociale et culturelle du monde contemporain	4	5H	Culture générale
Composition portant sur les institutions politiques et le droit constitutionnel	4	4H	Droit public
Composition portant au choix du candidat sur l'une des options suivantes : a) droit civil b) économie	4	4H	Droit civil
Rédaction à partir d'un dossier d'une note de synthèse portant au choix du candidat sur l'une des options suivantes : a) droit administratif b) droit de l'Union européenne c) droit des affaires	4	4H	Droit public Droit européen



Sciences Po
Saint-Germain-en-Laye

CONCOURS DU SENAT

EPREUVES D'ADMISSION			
Composition portant sur le droit parlementaire	4	4H	Droit public
Composition portant au choix du candidat sur l'une des options suivantes : a) droit des collectivités territoriales b) droit pénal et procédures pénales c) finances publiques d) gestion comptable et financière des entreprises e) questions sociales	3	3H	Finances publiques Politiques publiques Droit pénal-procédure pénale Droit public
Epreuve orale de langue (anglais, allemand arabe littéraire, chinois, espagnol, italien, néerlandais, polonais, portugais ou russe) : résumé (2000 mots max) et commentaire d'un article de journal ou de revue de langue française portant sur l'actualité	2	30 mn préparation + 30 mn oral	Revue de presse anglais Epreuves d'admission
Exposé liminaire portant sur un sujet susceptible de faire l'objet de travaux parlementaires puis questions ayant pour point de départ l'exposé	4	1H préparation + 20 mn oral (10 mn exposé, 10 mn questions)	Culture générale Politiques publiques Epreuves d'admission
Entretien libre avec le jury appuyé par une fiche de renseignements individuelle fournie par le candidat	5	20 mn	
Epreuve facultative de langue non choisie dans l'épreuve obligatoire (anglais, allemand, arabe littéraire, chinois, espagnol, italien, néerlandais, polonais, portugais ou russe) : résumé (1500 mots max) et commentaire d'un article de journal ou de revue de langue française portant sur l'actualité	1 (seuls les points >10 sont retenus)	30 mn préparation + 30 mn oral	–
Epreuve d'exercices physiques : course de vitesse (100 m) , saut en hauteur, lancer de poids, course de demi-fond (1000 m), 50 m nage libre	1 (seuls les points >10 sont retenus)		–